



# Extrait de délibération

## Comité syndical 10 juillet 2017 – Parthenay

Identifiant  
C5/2017-07-03

L'An Deux Mille dix sept le dix juillet à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 4 juillet 2017  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 16 titulaires / 0 suppléant

**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 15 titulaires / 31 suppléants  
**Votants :** 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier, NOLOT Monique		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, CORNUAULT Véronique, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BASTY Jean- Pierre, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean- Philippe, MORIN Joël		

## Convention Ingénierie Pays / Tourisme en Gâtine – poste d'animation des actions touristiques pour l'année 2017

L'Union du Tourisme en Gâtine a été créé en 2006, puis l'Office de Tourisme de Pôle « Tourisme en Gâtine » en 2010, afin de fédérer et coordonner les activités des OTSI.

Dans ce cadre, le Pays de Gâtine confie à l'association une mission d'assistance technique aux porteurs de projets publics et privés au titre des différents programmes portés par le Pays.

Jusqu'en 2013, il versait 28 000 euros dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable – ligne Ingénierie – à l'association Tourisme en Gâtine pour l'accomplissement de cette mission. Une convention annuelle était signée à cet effet.

Depuis, la directrice de Tourisme en Gâtine continue à apporter son soutien au Pays de Gâtine, auprès des porteurs de projets touristiques pour leur dossier de financement, et notamment dans la mise en œuvre du projet de Parc naturel régional.

En contrepartie, il est proposé de verser 20 000 € à l'association pour l'année 2017, sans cofinancement régional.

**Les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition pour le poste d'animation des actions touristiques avec l'association Tourisme en Gâtine - année 2017 - et à régler la somme de 20 000 €.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD